

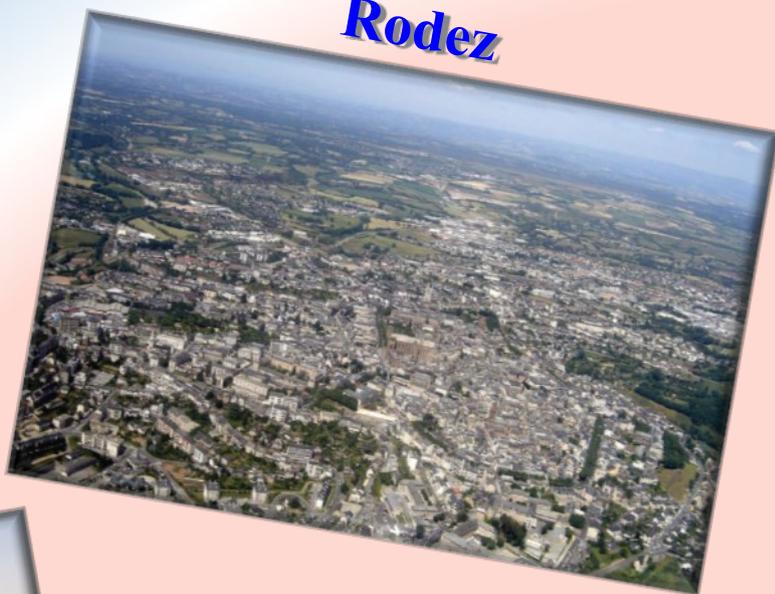
RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES DE L'ÉTAT EN AVEYRON

2018

Villefranche de Rouergue



Rodez



Millau



PRÉFET
DE L'AVEYRON

Le mot de la Préfète

Au travers du nécessaire exercice d'information du conseil départemental sur l'activité des services de l'État, ce rapport a pour ambition de présenter un tableau exhaustif, dynamique et éclairant des principaux points des actions entreprises, dans leur diversité et leur complémentarité. Il témoigne d'un État local réactif à travers sa capacité d'adaptation aux réalités du territoire afin de mieux répondre aux attentes et aux besoins des populations. Un État local dont l'engagement constant auprès des collectivités facilite une relation de confiance et de respect.



L'année 2018 a encore été marquée par un engagement fort de l'État en Aveyron. A chaque fois, les services de la préfecture, les sous-préfectures de Millau et de Villefranche-de-Rouergue et l'ensemble des services déconcentrés ont su relever les défis auxquels notre département est confronté : accompagner la transformation du territoire, garantir la sécurité de chacun, préserver l'environnement, soutenir les collectivités, maintenir la cohésion sociale, favoriser l'emploi et le développement économique, et assurer l'éducation et la formation.

Ainsi, je me suis efforcée de garantir un bon niveau en matière de sécurité routière et de sécurité publique, en adoptant une communication proportionnée et en ayant des actions ciblées. Toujours en relation avec les acteurs locaux, j'ai veillé à ce que mes services participent à tous les projets innovants en matière de cohésion sociale et de soutien à l'investissement des collectivités locales. Enfin soucieuse de l'avenir, je me suis attachée à ce que nous répondions présent dans les initiatives essentielles prises dans le cadre de la politique environnementale volontariste du gouvernement.

La présence de l'État ne se dément pas et sa mobilisation pour soutenir les projets des collectivités en renforçant les synergies de part et d'autre, a permis de coconstruire une action publique à la hauteur des demandes et des nécessités de nos concitoyens.

Le présent rapport illustre cette volonté d'activation et de créativité pour rendre notre département toujours plus attractif. Cette ambition se traduit au quotidien par une implication sans faille de l'ensemble des agents de l'État qui s'investissent dans la mise en œuvre des principales missions que je viens d'évoquer. Je tiens à les en remercier très chaleureusement.

Soyez assurés que 2019 marquera encore un engagement toujours aussi soutenu de l'État.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Catherine Sarlandie de La Robertie
Préfète de l'Aveyron



Sommaire

A La communication et le service au public

page 6

- L'État sur les réseaux sociaux
- La Préfecture accompagne les particuliers dans leurs démarches : les points numériques
- Soutien de la Direction Générale des Finances Publiques en faveur des particuliers et des collectivités
- La dématérialisation dans la gestion financière des collectivités locales
- Le prélèvement à la source
- Le développement du réseau départemental des Maisons de services au publics (MSAP)

B La sécurité des personnes et des biens

page 8

- Effectifs dans l'Aveyron
- La sécurité routière
- La délinquance
- La protection incendie et le secours à personne
- La protection de la population
- La sécurité sanitaire
- La sécurité environnementale
- Le programme d'actions et de prévention des inondations
- Le plan départemental de protection des forêts contre les incendies

C Le développement économique et l'emploi

page 18

- L'emploi en Aveyron
- Les sites patrimoniaux remarquables
- Les faits marquants 2018

D La cohésion sociale

page 25

- **L'aménagement des rythmes scolaires**
- **Les projets Educatifs de Territoire**
- **L'accueil des mineurs**
- **La promotion des activités physiques et sportives**
- **Le service civique**

E L'intégration sociale et la lutte contre les exclusions

page 31

- **Les mineurs non accompagnés**
- **L'hébergement des demandeurs d'asile en Aveyron**
- **Le dispositif Accueil Hébergement Insertion**
- **Les instances locales de prévention des expulsions**
- **L'accompagnement des élèves handicapés**
- **L'accueil des élèves « allophones »**

F L'aménagement du territoire

page 33

- **Les dotations et aides de l'Etat en 2018**
- **La politique agricole commune**
- **La dotation aux jeunes agriculteurs**
- **Le Parc Naturel Régional de l'Aubrac**
- **Le loup**
- **L'instruction du droit des sols transféré aux collectivités**
- **L'aménagement des collectivités**
- **La RN 88**
- **Le projet de dénivellation des giratoires de Rodez**
- **Le nouveau schéma territorial d'évolution d'organisation scolaire dans le 1^{er} degré 2018-2020**

A La communication et le service au public

Les réseaux sociaux au 31/12/2018

 Facebook = **18 180 abonnés**

 Twitter = **3 937 abonnés** et 2 368 tweets

 Site internet = **181 824 visites**

Les points numériques

Les points numériques installés à la préfecture et dans les sous-préfectures permettent d'effectuer des démarches en ligne. Un ordinateur relié aux sites Internet permettant l'accès aux télé-procédures du ministère de l'Intérieur, une imprimante et un scanner sont mis à disposition des usagers avec la possibilité de se faire accompagner dans ses démarches par un « médiateur numérique ».

Préfecture de l'Aveyron

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

Sous-préfecture de Millau

du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Soutien de la Direction Générale des Finances Publiques en faveur des particuliers et des collectivités

L'évolution des missions de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) en Aveyron est marquée par la dématérialisation de la relation avec l'utilisateur et la modernisation des procédures.

L'obligation, pour les contribuables particuliers dont la résidence principale est équipée d'un accès internet, de souscrire leur déclaration de revenus 2017 par voie électronique concernait les foyers fiscaux dont le revenu fiscal de référence de l'année 2016 était supérieur à 15 000 €. En Aveyron, le nombre de télé-déclarants est passé de 64 594 en 2017 à **74 313** (+ 15%) en 2018.

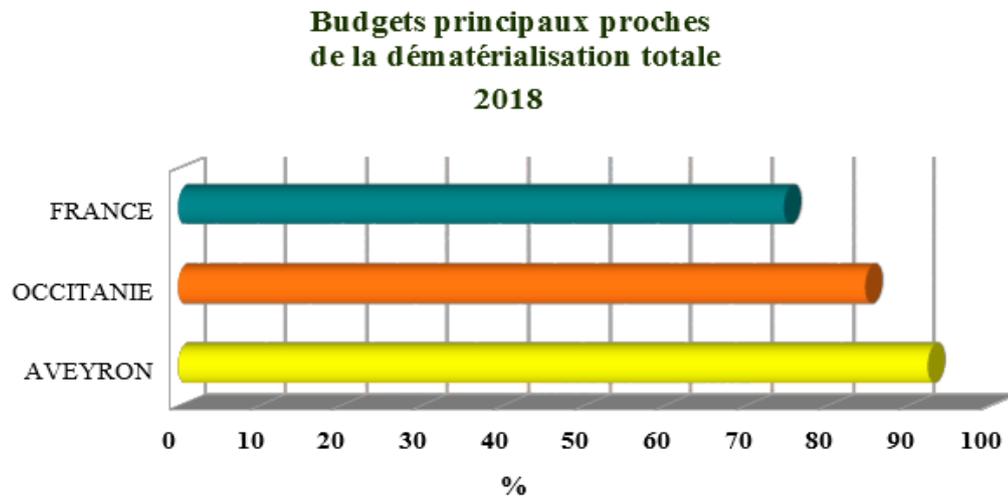
La dématérialisation dans la gestion financière des collectivités locales

Élément majeur de la modernisation de l'action et de la gestion publique, la DDFIP accompagne les collectivités locales dans le passage à la dématérialisation de leurs échanges avec leur comptable mais aussi désormais avec leurs créanciers. L'Aveyron est au rendez-vous de ces étapes importantes dans la réforme des modes de travail et d'échanges afin de gagner en efficacité, productivité et en diminuant l'impact environnemental pour tendre vers le « Zéro papier ».

Le prélèvement à la source

La DDFiP a conduit tout au long de l'année 2018 vers les employeurs publics et privés une démarche d'information sur la mise en place du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entré en vigueur au 01/01/2019.

15 réunions publiques ont été tenues (collectivités locales, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat,...).



Les Maisons de Services au Public – MSAP

Elles fédèrent des partenaires très divers : grands opérateurs nationaux de services marchands et non marchands (Pôle Emploi, CAF, Veolia, La Poste ..), collectivités territoriales et services de l'État.

Elles sont un outil d'accès au plus près des habitants à un large éventail de services (accueil général, espace de co-working, ateliers informatiques, médiathèques ...).

À ce jour, le département de l'Aveyron compte **13 MSAP** reconnues, cinq portées par La Poste (La Cavalerie, Camarès, Rignac, Villefranche-de-Panat et Argences en Aubrac) et huit hors La Poste (Bozouls, Vabres-l'Abbaye, Arviou, Pays Ségali, Laissac, Saint-Geniez-d'Olt, Sévérac d'Aveyron, Campagnac).

Au total, **7 à 8 nouveaux projets** de MSAP ont été recensés dont quatre qui devraient voir le jour dans un avenir proche à Marcillac-Vallon, Entraygues-sur-Truyère, Laguiole et Mur-de-Barrez.

En complément de la politique d'animation nationale assurée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires en lien avec la caisse des dépôts, une politique d'animation locale vient d'être lancée en Aveyron à l'initiative de l'État afin de favoriser le travail en réseau, de diffuser les bonnes pratiques, d'accompagner les projets et d'améliorer le fonctionnement des MSAP existantes (en termes de besoins de formation, de diversification des partenariats ou de meilleure visibilité auprès du grand public). Dans le cadre de cette nouvelle politique d'animation locale, un comité de pilotage s'est réuni, sous la présidence de Mme la Préfète, en octobre 2018 et un comité technique a été organisé le 22 février 2019.

L'État déploie également en faveur des MSAP des aides financières qui se chiffrent à ce jour, pour l'Aveyron, à près de **730 000 €** tant en matière d'investissement que de fonctionnement. L'État apporte en effet, son soutien financier à l'investissement comme au fonctionnement des MSAP via les leviers d'intervention tels que la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) ou le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

B La sécurité des personnes et des biens

Effectifs dans l'Aveyron

170 POLICIERS

468 GENDARMES

1 590 SAPEURS-POMPIERS



34 796 contrôles routiers
91 816 dépistages alcoolémie
4 192 contrôles de la vitesse

14 551 interventions
+ 9,98 %

2 965 contrôles routiers
521 contrôles alcoolémie
594 contrôles de la vitesse

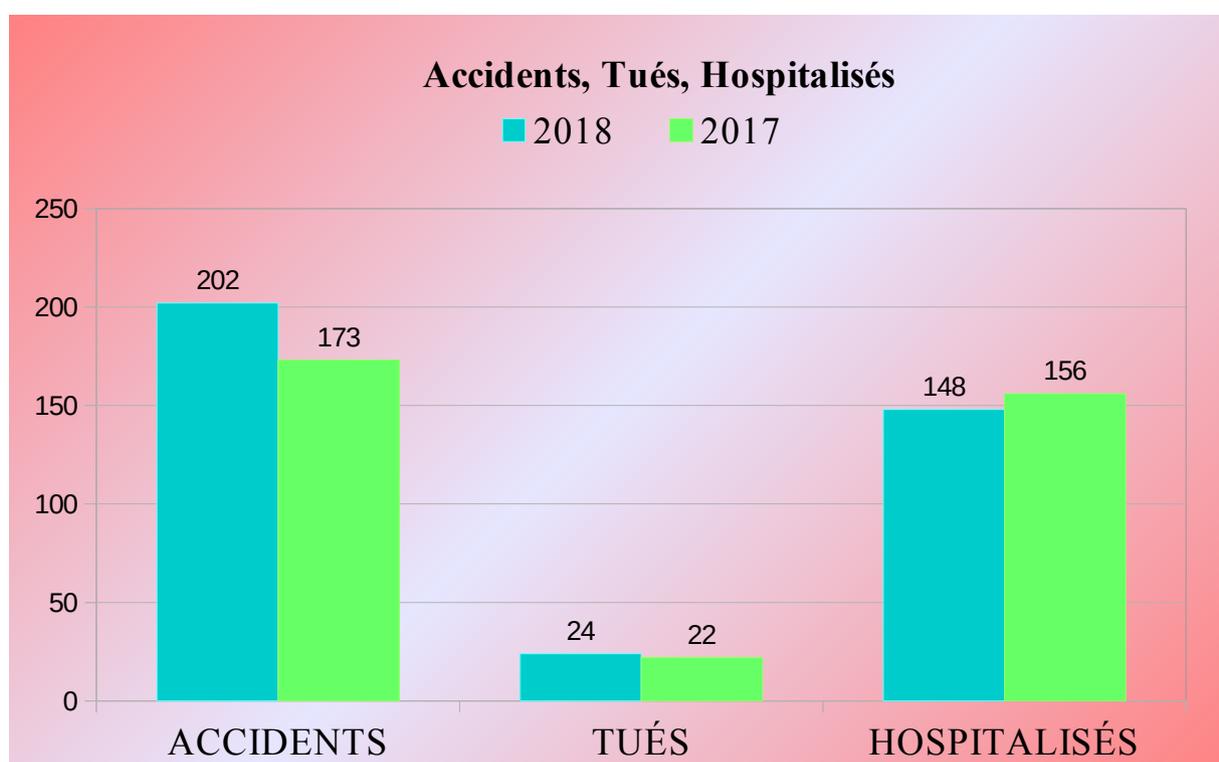
La lutte contre l'insécurité routière

Le nombre de tués sur les routes dans l'Aveyron progresse en passant à 22 tués (contre 20 en 2017). Le chiffre des blessés augmente légèrement, passant de 173 en 2017 à 202 en 2018.

En revanche, les accidents semblent moins graves qu'en 2017 puisque le nombre de personnes hospitalisées plus de 24 heures passe de 156 en 2017 à 148 en 2018.

Des "Opérations Grande Visibilité" sont régulièrement menées sur le ressort de la zone gendarmerie. Durant 30 minutes, toutes les unités mettent en place simultanément un poste de contrôle sur leurs circonscriptions respectives. Il en est de même pour des opérations coordonnées « Établissements de nuit », où des postes de contrôle de l'alcoolémie sont tenus à proximité des discothèques.

Enfin, sous la direction du Parquet de Rodez, des opérations « alternatives aux poursuites » sont régulièrement mises en œuvre sur les portions d'itinéraires ciblées du territoire.



La lutte contre la délinquance générale

Avec une hausse globale de + **0,86 %** (+ 30 faits) en zone police, et + **1,19 %** (+58 faits) en zone gendarmerie sur l'ensemble des faits constatés en Aveyron, on peut considérer que la délinquance est maîtrisée et contenue en 2018.

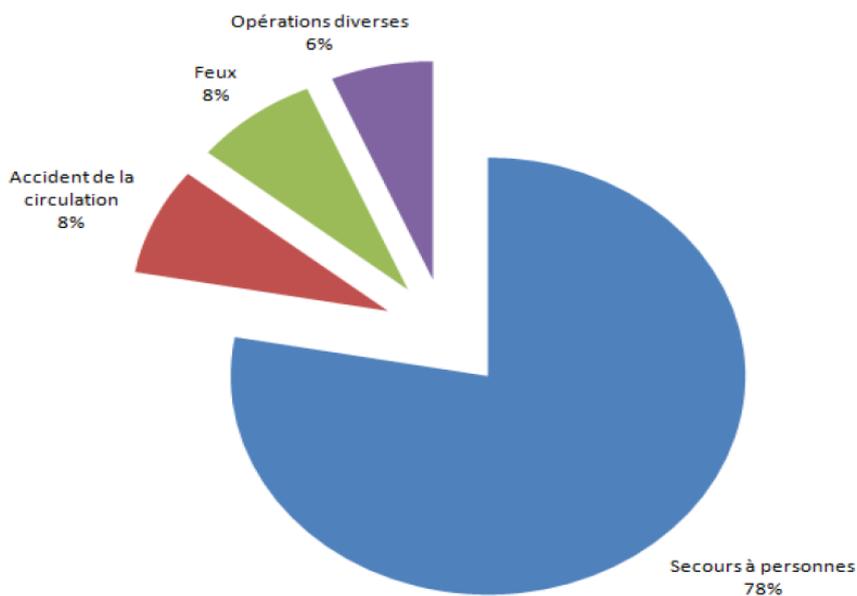
❖ **La lutte contre les cambriolages – Mise en place du dispositif de « Participation citoyenne »**

Au cours de l'année 2018, une hausse de + **10,42 % en zone police** a été enregistrée mais une baisse significative est à noter en **zone gendarmerie de -7,27%**.

Afin de limiter le passage à l'acte des cambrioleurs, le dispositif « Participation citoyenne » a été mis en place sur la circonscription de Millau en fin d'année 2017. Le mercredi 18 avril 2018, Madame la Préfète de l'Aveyron, Monsieur le Maire de Villefranche-de-Rouergue et le Lieutenant Colonel, commandant en second, représentant la Gendarmerie, ont signé le protocole Participation citoyenne, qui va être mis en œuvre dans les quartiers « Bernussou/Coutinges » et « Graves/Le Riol » de la commune de Villefranche-de-Rouergue.

La circonscription de Decazeville s'est faite remarquer en 2018 puisque, grâce au travail de police technique et scientifique complété par les investigations des enquêteurs de la Brigade de sûreté urbaine (BSU), une enquête a permis d'interpeller deux auteurs de cambriolages et d'élucider 30 faits de vol par effraction.

Activité opérationnelle du Service d'Incendie et de secours de l'Aveyron (SDIS)



En 2018

- **14 551** interventions ont été assurées par les sapeurs-pompiers
- + **12%** du secours à personnes.
- **92%** de sapeurs-pompiers volontaires en Aveyron



Cl

La protection de la population

❖ **Délégués à la Cohésion Police-Population (DCPP)**

Dans le cadre de la Police Sécurité du Quotidien (PSQ), deux réservistes de la police nationale assurent la mission de DCPP sur la Circonscription de Sécurité Publique de Rodez (depuis le 12/06/2018) tandis qu'un autre réserviste exerce la même mission sur la CSP de Millau (depuis le 25/01/2019).

❖ **Schéma national d'intervention**

Dans le cadre du schéma national d'intervention en cas de tuerie de masse, un exercice d'envergure a été organisé le 08 novembre 2018 par le Centre Départemental des Stages et de la Formation (CDSF) de la DDSP12. Cet exercice « multi-site » s'est déroulé dans le bâtiment des Archives Départementales à Rodez où 36 effectifs de la CSP de Rodez, Millau et Decazeville, ainsi qu'une colonne d'assaut de policiers de l'antenne RAID (Recherche Assistance Intervention Dissuasion) de Montpellier ont pu coordonner leur action en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours Aveyron (SDIS), le Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) de la préfecture de l'Aveyron et l'Éducation Nationale.



❖ **Gestion du mouvement des « gilets jaunes »**

Ce mouvement revendicatif qui a débuté en novembre 2018 a fortement impacté l'activité des forces de l'ordre. D'une manière générale, ces mobilisations et les manifestations de voie publique ont localement perturbé la circulation automobile, notamment les week-end et auront également pesé négativement sur le commerce local. Ce mouvement, grâce à l'investissement conséquent des fonctionnaires, n'a généré aucun incident sérieux sur le département.

La sécurité sanitaire

❖ La Peste Porcine Africaine

Suite à la découverte de deux sangliers atteints par la peste porcine africaine en Belgique début septembre 2018, la France a engagé un plan d'action pour conserver son statut indemne orienté autour de trois axes :

- Prévention : réduire la vulnérabilité des élevages ;
- Surveillance : détecter de manière précoce dans la faune sauvage et dans les élevages ;
- Lutte : maîtrise rapide de l'infection et assainissement de la situation.

Au regard des incidences sur la filière, cette maladie a fait l'objet de présentation lors :

- d'une réunion des acteurs et de la filière porcine ;
- de la réunion annuelle des vétérinaires ;
- des assemblées générales et des réunions d'information des Groupements de

Défense Sanitaire (GDS) cantonaux.

❖ Certification aux échanges et exportations

Les 5 192 certificats sanitaires établis par les services de l'État ou les Vétérinaires Officiels Privés (VOP) ont permis les échanges/exportations de :

- 52 019 300 œufs de poissons ;
- 227 469 animaux ;
- 24 000 œufs à couvrir ;
- 4 187 doses de semence ;
- 13 868 tonnes de produits d'origine animale

Alors que les ventes d'œufs de poisson, à plus de 50 % orientées vers l'Iran, sont en nette progression (+ 600 % / 2017), les autres marchés ont tendance à baisser de manière plus ou moins significative.

Avec 142 597 têtes, les bovins représentent la principale espèce animale exportée/échangée. L'Italie et l'Espagne restent les principaux débouchés.

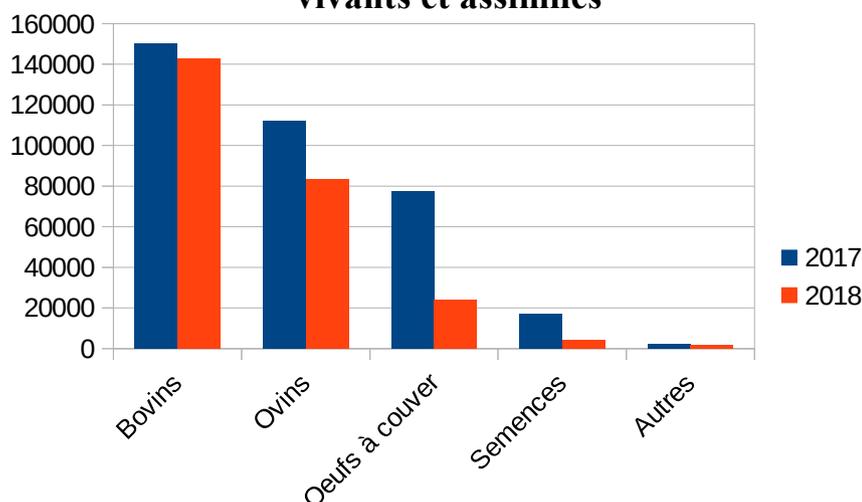
Après deux années de relative stabilisation, les ovins ont de nouveau connu une baisse significative en 2018 (- 20 % / 2017) qui vient s'ajouter à l'érosion engagée depuis 2008.

Les exportations de produits d'origine animale ont connu en 2018 une progression de 34 % par rapport à 2017 majoritairement imputable au négoce de poudre de lait.

2 128 certificats sanitaires pour produits d'origine animale ont été établis en 2018 depuis l'Aveyron, pour plus d'un tiers certifiant un lot de fromage au lait cru (38 % des certificats) et pour plus d'un quart un lot de charcuterie (28 %).

Si au total, 60 pays tiers ont importé des produits d'origine animale depuis l'Aveyron, plus de la moitié des certificats sanitaires ont été établis pour des produits à destination des États-Unis.

Echanges / exportations d'animaux vivants et assimilés



❖ Inspections en Abattoirs

L'Aveyron compte 7 abattoirs de boucherie et 6 abattoirs de volailles.

L'augmentation constante des tonnages observée depuis plusieurs années dans les abattoirs de boucherie se confirme toujours en 2018 avec **71 854 tonnes** de carcasses produites contre 69 832 tonnes en 2017 (avec toutefois un léger tassement de la dynamique de croissance).

La protection animale fait l'objet d'un plan d'action national depuis 2015 et plus que jamais est sous le feu des projecteurs. Dans ce cadre, une partie des abattoirs est auditée par les Référents nationaux Abattoirs du ministère de l'agriculture sur un cycle pluriannuel 2016-2018 :

3 Abattoirs ont été concernés en 2018. Aucune anomalie grave n'a été relevée ; les recommandations formulées à l'issue des audits sont en cours de réalisation.

❖ La sécurité et la qualité sanitaires de l'alimentation

En 2018, **440 ateliers** ont été inspectés (soit plus de 219 établissements).

Un effort constant est consacré à des suites adaptées et systématiques, lors d'évaluation non conforme. Sur les **276 inspections** réalisées des établissements, les suites administratives engagées ont été les suivantes :

- 126 ont fait l'objet d'un avertissement ;
- 74 ont fait l'objet de décisions de mise en demeure et ont donc nécessité 59 nouveaux contrôles sur place ;
- 11 fermetures administratives d'urgence ont été prononcées par arrêtés préfectoraux et il n'y a eu aucune suspension ou retrait d'agrément.

Les suites judiciaires : 9 procès-verbaux ont été traités majoritairement en transactions pénales pour un montant demandé par le Procureur de la République de l'ordre de 45 000 euros.

❖ La surveillance de la chaîne de production alimentaire : les plans de surveillance et de contrôles (PSPC)

924 prélèvements affectés au département de l'Aveyron (en majorité réalisés en abattoirs) ont été réalisés et analysés pour un montant avoisinant les 220 000 € et 100 de plus ont été analysés par les laboratoires communs à la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) et aux douanes.

La mise en œuvre des PSPC en Aveyron ou sur des animaux issus de l'Aveyron a conduit à identifier neuf résultats qui ont donné lieu à des enquêtes.

La sécurité environnementale

2 inspections d'établissements médico-sociaux sur la gestion des risques liés aux légionnelles, aux Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), à l'amiante et au radon.

350 captages d'alimentation en eau potable ; **3280** analyses dans le cadre du contrôle sanitaire de l'eau destinée à la consommation humaine.

194 piscines contrôlées ; **890** analyses dans le cadre du contrôle sanitaire.

49 baignades contrôlées ; **246** analyses dans le cadre du contrôle sanitaire.

17 cas de légionellose.

2 inspections de périmètres de protection de captages d'alimentation en eau potable.

L'agence régionale de santé de l'Aveyron participe au comité de pilotage de dépollution des jardins de Viviez (pollution industrielle des sols au cadmium, au plomb, au zinc et à l'arsenic).

❖ **Bilan des activités environnement industriel**

Le département de l'Aveyron compte au 31 décembre 2018, **207 installations en fonctionnement** soumises à autorisation ou à enregistrement (non compris les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement suivies par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) dans le secteur de l'élevage et les installations soumises à déclaration) :

- 159 dans les secteurs industriels (152 au 31 décembre 2017),
- 48 carrières (49 au 31 décembre 2017).

Parmi ces installations quatre sites Seveso : SOBEGAL à Calmont, SNAM à Viviez, BLANC AERO à La Rouquette et ITA Moulding Process à Sévérac d'Aveyron.

Au 1er janvier 2018, **17 dossiers** étaient en cours d'instruction et **12 dossiers** ont été reçus en 2018 :

- 12 décisions ont été prises :
 - 6 autorisations d'exploiter,
 - 6 arrêtés préfectoraux d'enregistrement.



Inspections

66 visites d'inspections ont été réalisées en 2018 (67 visites en 2017) dont :

- 18 au titre de la fréquence d'inspection du plan pluriannuel de contrôle (95 % de réalisation),
- 7 visites liées à des actions nationales,
- 3 visites inopinées (hors contrôles inopinés des laboratoires),
- 17 contrôles inopinés réalisés par des laboratoires indépendants.

Sanctions administratives et pénales, plaintes

En 2018 :

- 5 mises en demeure par la préfète de département,
- 3 plaintes reçues pour nuisances de riverains d'installations classées,
- un arrêté de fermeture de site et remise en état a été proposé,
- un arrêté de mesures d'urgence a été proposé.

Commissions de suivi de site

Quatre commissions de suivi de site se sont tenues en 2018 (SYDOM SOLOZARD, Compagnie Française de Mokta (2 fois), SOBEGAL). Elles ont pour but d'être un lieu de débats et de consensus et doivent rendre des avis formels.

Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI)

Suite aux inondations catastrophiques de 2014 dans le Sud Aveyron, l'État a été moteur dans la mise en place de 2 programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) sur ce territoire fortement impacté (territoire Tarn – Dourdou – Rance dans le sud Aveyron et Tarn Amont) .

Le PAPI est un outil qui permet de bénéficier des Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) dit "fonds Barnier". C'est également un label pour garantir, sur toute la durée du programme, une adéquation entre les enjeux, les moyens financiers et humains engagés dans la lutte contre les inondations. Il mobilise l'ensemble des acteurs de ce territoire dans l'objectif de réduire les dommages liés aux inondations, de développer l'acculturation de la population au risque inondation. A titre d'exemple, le PAPI d'intention finance des actions pour améliorer la surveillance du niveau des cours d'eau en augmentant les délais d'anticipation et la qualité des prévisions sur des secteurs actuellement peu couverts (aménagements hydrauliques, accompagnement des acteurs locaux dans la prise en main des outils de surveillance et de prévision des crues mis à disposition par l'État, identification des sites propices puis l'installation de stations de surveillance...).

L'accompagnement des services de l'État a abouti à la labellisation d'un PAPI d'intention (phase étude) sur le territoire des cours d'eau Tarn – Dourdou – Rance dans le sud Aveyron, le 5 juin 2018 pour un montant global d'études et de travaux de 863 500 € dont 405 950 € de fonds Barnier, et à la labellisation d'un PAPI d'intention sur le bassin versant du Tarn Amont le 13 décembre 2018 dont le coût global s'élève à 632 000 € dont 246 100 € de fonds Barnier. L'année 2018 aura également permis la labellisation, le 13 décembre 2018, de deux autres programmes d'actions sur le bassin versant du Lot.

Mise en œuvre du Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI)

Dans le domaine de la prévention des risques incendies, le Plan Départemental de Protection des Forêts Contre les Incendies (PDPFCI) a été révisé fin 2017 pour une période d'application allant jusqu'en 2026.

L'élaboration a été confiée à un bureau d'études spécialisé qui a permis d'identifier 91 communes présentant un niveau d'aléa fort à très fort (soit 32 % des communes du département). Plusieurs actions de ce plan décliné en 12 fiches-actions ont été lancées en 2018 comme la révision des arrêtés préfectoraux sur l'emploi du feu et sur le débroussaillage.

Des actions d'information préventive et de sensibilisation du grand public auprès de particuliers, de collectivités et de représentants des agriculteurs, des actions d'amélioration de la connaissance (statistiques des feux, base de données des équipements de Défense des Forêts Contre les incendies), des actions de prévention au travers de l'activité de la cellule de brûlage dirigé et de porter à connaissance du risque dans les documents de planification urbaine (2 PLUi et un SCOT) ont été menées en 2018.



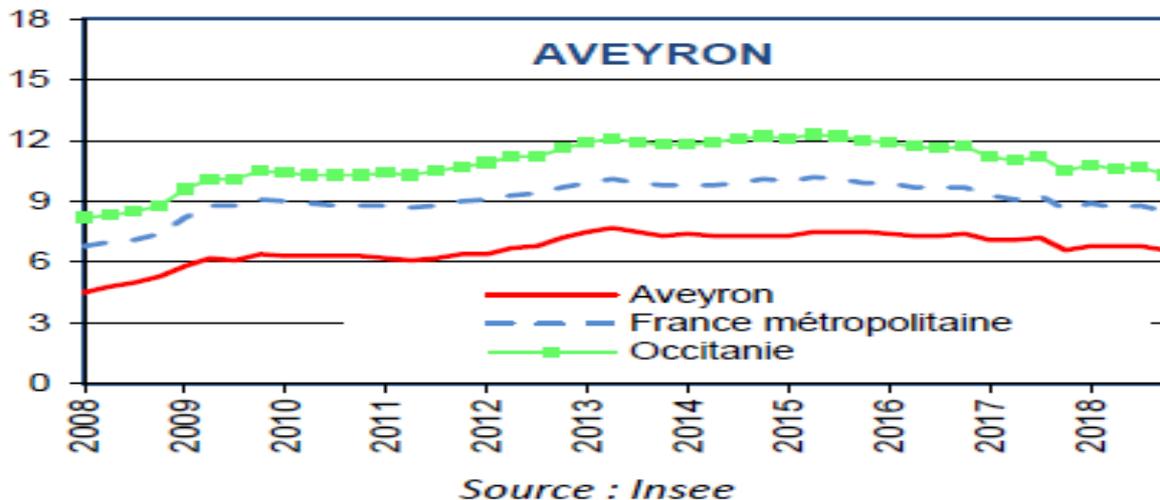
C Le développement économique et l'emploi

L'emploi en Aveyron

Taux de chômage : 6,6 %-10,3 % en Occitanie, 8,5 % en France (source INSEE - 4è trimestre)

20 846 demandeurs d'emplois inscrits à pôle emploi (au 31/12/2018)

Taux de chômage en Aveyron



Depuis le 1^{er} janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en Parcours Emploi Compétences (PEC). Ce dispositif est repositionné autour du triptyque emploi-formation-accompagnement pour en faire un des leviers efficaces de la politique de l'emploi et de la formation. Ces engagements font l'objet d'une contractualisation et d'un suivi entre les 3 acteurs que sont le prescripteur, l'employeur et la personne embauchée au titre de ce dispositif.

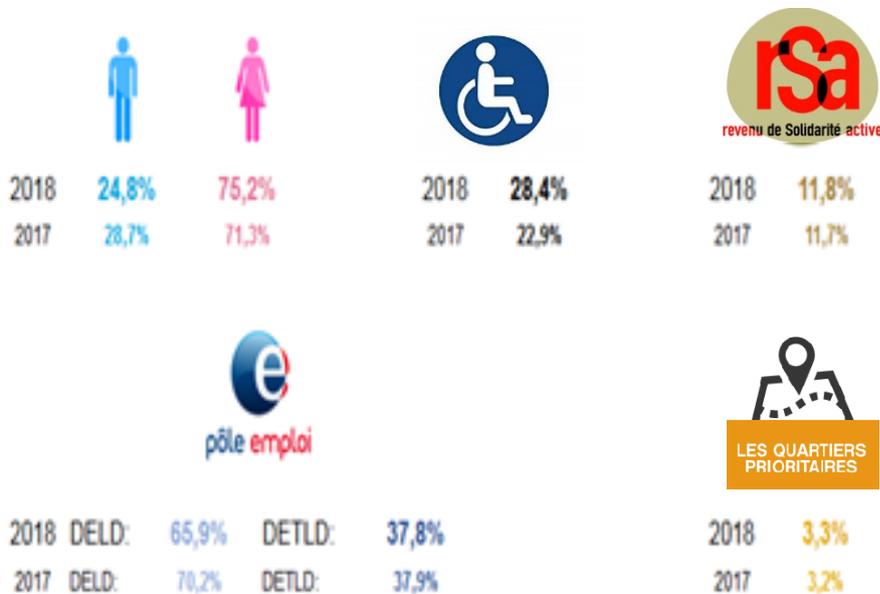
Seul le secteur non marchand est impacté par cette mesure. Les prescripteurs sont :

- pôle Emploi,
- cap Emploi,
- la Mission Locale,
- le Conseil Départemental pour les bénéficiaires du RSA.

L'annonce tardive de la mesure, les contraintes de la contractualisation et les taux de prise en charge par l'Etat n'ont pas permis d'atteindre les objectifs au niveau national, régional ou départemental.

Par ailleurs, le conseil départemental, dans le cadre de la convention annuelle d'objectifs et de moyens s'est engagé sur la prescription des Parcours Emploi Compétences pour les bénéficiaires du revenu de solidarité active dans le secteur non marchand et dans le secteur marchand (dont il prend une partie des financements à sa charge).

➤ CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES (comparatifs : 2018/2017 -source POP)



DELD : Demandeur d'Emploi Longue Durée
DETLD : Demandeur d'Emploi Très Longue Durée

❖ La Garantie Jeunes

Cette mesure s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de précarité et qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

Pour favoriser leur insertion dans l'emploi, ils sont accompagnés de manière intensive et collective et bénéficient de période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP). Cet accompagnement est assorti d'une aide financière d'environ 500 € pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.

Pour 2018, la mission locale a accompagné **353 jeunes** dont 183 jeunes femmes.

A noter que parmi ces jeunes, 22 résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville dont 14 femmes et 8 hommes.

La Commission départementale d'attribution et de suivi s'est réunie 12 fois au cours de l'année 2018 ; elle a validé des entrées dans le dispositif ainsi que des exclusions, des suspensions d'allocation et de parcours.

L'État a accompagné cette mesure à hauteur de 492 545 €.



- ↳ 99 sorties emploi
- ↳ 15 sorties formation
- ↳ 37 sorties 80 jours Emploi / PMSMP

❖ Insertion par l'Activité Economique (IAE)

Au titre de l'année 2018, 15 structures d'insertion par l'activité économique ont été conventionnées. Huit d'entre elles (ateliers, chantiers d'insertion) ont été cofinancées par le conseil départemental et l'Etat.

En 2018, le Comité Départemental de l'Insertion par l'Activité Économique (CDIAE) s'est réuni 2 fois. L'État a financé ces structures à hauteur de 1 778 063 €.

❖ **L'Insertion des Travailleurs Handicapés : les Entreprises Adaptées (EA)**

Avec six entreprises adaptées, l'Aveyron est le 3^e département de l'Occitanie derrière la Haute-Garonne et l'Hérault en nombre d'« aides aux postes ». 175,08 postes ont été subventionnés par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi. Ces entreprises qui occupent au moins **80%** de salariés reconnus Travailleurs Handicapés interviennent sur le marché concurrentiel. Elles exercent des activités de production aussi variées que la sous-traitance aéronautique, la fabrication de biscuits ou la fabrication de menuiseries haut de gamme.

L'État a mobilisé une somme de 2 553 443 € pour ces aides aux postes.

❖ **Activité partielle : prévention pour les entreprises en difficultés**

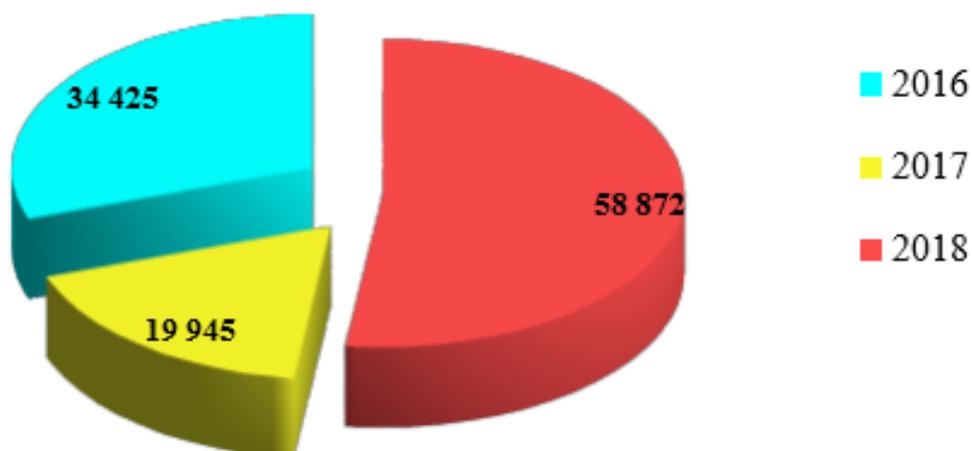
L'activité partielle a impacté 39 entreprises pour 2121 salariés. Les secteurs les plus représentatifs sont les commerces, l'hôtellerie, la restauration et l'industrie.

Si le motif de recours à l'activité partielle est bien entendu la conjoncture économique, il convient de préciser que l'augmentation constatée en 2018 résulte de sinistres (incendie notamment) qu'ont connu des entreprises (dont Braley et le Bowling).

Enfin, la mobilisation des gilets jaunes n'a impacté que faiblement notre département.

Par rapport à 2017, on constate **une augmentation de 195%** du nombre d'heures consommées.

Nombres d'heures consommées par les entreprises au titre de l'activité partielle





❖ Les ruptures de contrat

Le département a connu des licenciements économiques, répartis de la façon suivante :

- ↪ 1 plan de Sauvegarde pour l'Emploi concernant 15 salariés,
- ↪ 76 procédures de licenciements concernant des entreprises de moins de 10 salariés impactant 108 emplois,
- ↪ 8 procédures de licenciements concernant des entreprises de 10 salariés (59 licenciements).

Enfin, **des ruptures conventionnelles** ont été signées entre les salariés en contrat à durée indéterminée et leurs employeurs : 1 604 demandes d'homologation ont été reçues (1 678 demandes en 2017) au cours de l'année donnant lieu à **1 439 homologations**.

Les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Le Site Patrimonial Remarquable de Rodez Agglomération, couvrant huit communes, est entré en vigueur le 26 janvier 2018. Ce SPR est doté d'un plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) permettant l'application d'un règlement sur les extérieurs du bâti, conjuguant protection du patrimoine et expression d'une architecture contemporaine de qualité.

La commune de Millau est en train de finaliser le dossier de SPR. Villefranche-de-Rouergue, déjà doté d'un SPR depuis 2007, a entériné en 2017 l'évolution du SPR, en souhaitant pour la bastide la mise en place d'un plan de sauvegarde et de mise en valeur (plus connu sous l'appellation de « secteur sauvegardé », dispositif créé par André Malraux en 1962). Le chargé d'étude a été désigné en juillet 2018 pour un lancement en septembre. L'UDAP accompagne d'autres collectivités souhaitant se doter d'un SPR : les communes de Bas Ségala et de Mur-de-Barrez et Peyreleau. La commune de Rodez souhaite aujourd'hui compléter son SPR par un Plan de Sauvegarde et de mise en valeur (PSMV). L'étude de délimitation a été achevée en décembre 2018.

❖ L'Aveyron compte aujourd'hui

214 édifices Monuments historiques classés

372 édifices Monuments historiques inscrits

6 Sites classés

85 Sites inscrits

5 Sites Patrimoniaux remarquables (SPR)

(Rodez Agglo, Villeneuve, Villefranche de Rouergue, Sauveterre, la Couvertoirade),



Château de Brousse le Château

❖ **Les sites protégés**

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP) poursuit en collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) les actions de gestion des sites. En 2018, l'UDAP a assisté la DREAL dans le projet de suppression d'une douzaine de sites inscrits, devenus aujourd'hui obsolètes en raison de la présence de dispositifs plus protecteurs d'un point de vue juridique, tels que les Périmètres Délimités des Abords (PDA) ou les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR).

A Conques, la DREAL a engagé une procédure de transformation des protections au titre des sites inscrits existantes au profit d'une protection au titre des sites classés. Ce travail est effectué en collaboration avec l'UDAP. L'évolution de cette protection est un préalable à la commune de Conques-en-Rouergue pour obtenir un label de « Grand Site de France ». L'UDAP est au côté de la DREAL et de la commune depuis plusieurs années pour faire avancer ce dossier. Une inspection générale du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire a été réalisée le 23 août 2018.

Les faits marquants 2018

❖ **L'entreprise BOSCH à RODEZ**

L'unité BOSCH d'Onet-le-Château emploie 1 543 salariés (au 31.12.2018) et constitue le premier employeur privé du département.

❖ **Les enjeux industriels**

Un accord de transition a été signé le 6 juillet 2018 et vise à :

- accompagner la diversification industrielle du site en identifiant des projets dans la limite d'un budget de 30 millions,
- organiser la mise en œuvre de l'activité partielle et les mesures de compensation des coûts résiduels,
- l'aide de l'Etat au moyen du dispositif de l'activité partielle.

Le projet consiste essentiellement en la modernisation de la ligne CRI 2.18 vers la nouvelle génération CRI 2.20. Les investissements sont estimés à 14 millions d'euros et seront réalisés au cours du premier semestre 2019.

Enfin, plusieurs pistes de diversification sont à l'étude mobilisant les salariés du site au sein de six équipes projet.

Les pouvoirs publics se mobilisent pour soutenir la démarche de diversification et accompagner la transition industrielle du site dans le contexte de la baisse continue de production de véhicules à motorisation diesel.

Le 10 juillet 2018, le délégué interministériel a été accueilli à Onet-le-Château dans le cadre d'une réunion associant les collectivités (région, Conseil départemental, communauté d'agglomération Grand Rodez), le Conseil Économique et Social Régional, l'État, les organisations syndicales, la direction de BOSCH France. Le 22 novembre 2018, le délégué interministériel aux restructurations a organisé une réunion à configuration identique au ministère de l'Économie et des Finances.

❖ Recrutements : accompagnement des entreprises

La SNAM et l'entreprise CARRIER sises sur l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue font l'objet d'un suivi rapproché dans le cadre de leurs futurs recrutements.

Enfin, deux manifestations d'envergure se sont déroulées sur l'arrondissement de Millau en octobre 2018 :

- la Journée régionale des Entreprises du Patrimoine Vivant,
- un Forum de l'emploi de promotion des métiers du secteur de l'hôtellerie.

❖ L'implantation de 13^e Demi-Brigade de la Légion Etrangère à LA CAVALERIE

Impact économique en 2017 (source étude INSEE OCCITANIE, février 2019)



D La cohésion sociale

L'aménagement des rythmes scolaires

Le décret du 27 juin 2017 a donné de la souplesse aux acteurs locaux. À partir de la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours a été rendue possible par dérogation au cadre général de 4,5 jours, cela afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local. A la rentrée 2018/2019, **91,76%** des écoles sont à la semaine de 4 jours.

❖ Rentrée 2018-2019 : Dédoublage des classes de CP en Réseau Education Prioritaire (REP)

- ✓ 127 élèves scolarisés dans 10 écoles
- ✓ 12 classes du REP de Decazeville

Les Projets Educatifs Territoriaux « Plan Mercredi »

La rentrée 2018-2019 a vu se mettre en place des Projets Éducatifs Territoriaux (PEDT) « Plan mercredi » afin d'assurer la qualité pédagogique de ce temps de l'enfant ; cela nécessite une instruction particulière des projets éducatifs des accueils collectifs de mineurs associés.

Le Plan mercredi marque une nouvelle étape de l'engagement de l'État, des organismes sociaux et du secteur associatif pour accompagner les collectivités dans le développement d'une offre périscolaire riche et diversifiée. Il crée un cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires leur permettant de proposer, aux enfants de la maternelle au CM2, le mercredi, des activités de grande qualité.

Les communes sont accompagnées par le biais d'un soutien financier constitué d'une aide de l'Etat et d'une prestation CAF bonifiée. Le GAD (groupe d'appui départemental) leur propose des ressources et les aide à construire leur plan Mercredi.

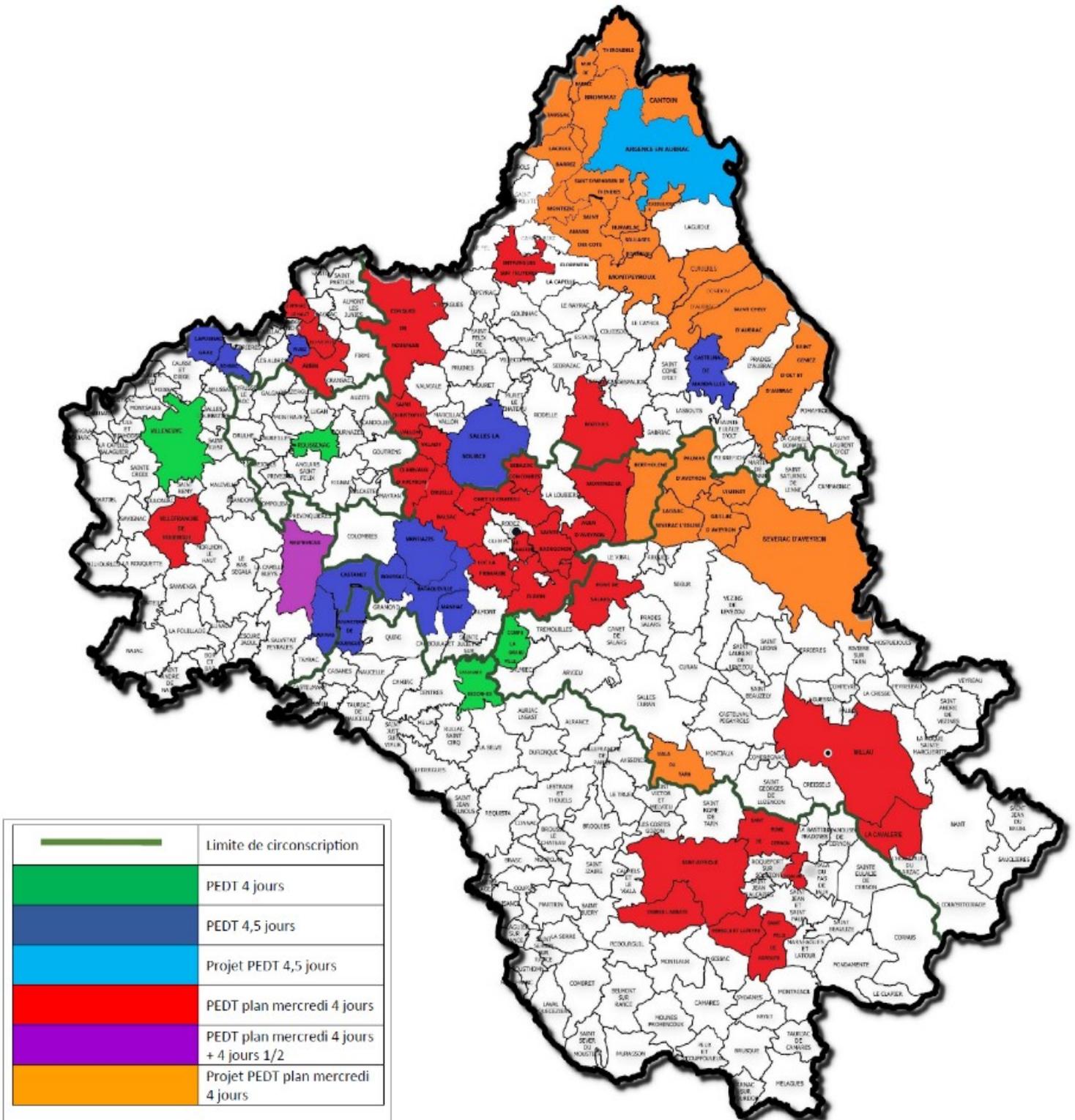
Pour bénéficier du dispositif « Plan mercredi », les communes ou communautés de communes ayant la compétence scolaire doivent conclure avec les services de l'Etat et la caisse d'allocations familiales un PEDT dans lequel l'accueil périscolaire du mercredi offre une cohérence éducative avec les enseignements scolaires. Elles doivent également proposer, au sein du projet éducatif territorial, des activités périscolaires qui respectent la charte qualité du Plan mercredi **articulée autour de 4 axes** :

- La cohérence des activités périscolaires avec les enseignements
- L'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- L'ancrage du projet dans le territoire
- La qualité des activités élaborées en relation avec les compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En Aveyron, un courrier co-signé DSDEN, DDCSPP et CAF a été adressé aux territoires le 7 septembre 2018 pour les informer du dispositif. Les PEDT « Plan Mercredi » sont instruits depuis le 15 octobre 2018. Selon les cas, la validation a été proposée pour 3 ans ou pour 1 an lorsque des marges importantes de progrès ont été identifiées. Les territoires ont tous été informés des décisions du groupe de validation. La plupart ont retourné la ou les conventions signées (PEDT et/ou « Plan Mercredi »).

Les Projets Educatifs De Territoire

Situation en Aveyron au 01/01/2019



❖ Résultats les plus élevés de l'académie pour l'Aveyron

- ✓ Réussite au diplôme national du brevet : 91 % public + Privé (88,3 % pour l'académie)
- ✓ Réussite aux baccalauréats (professionnels, technologiques et généraux des lycées publics) : 92,5 % Public + Privé (90,3 % pour l'académie)

❖ Le taux de décrochage des élèves des lycées publics est très faible

En 2017-2018 seulement 40 élèves des lycées publics ont décroché, soit **moins de 1%** de l'effectif global des lycéens du département.

Il faut cependant remarquer que les formations préparant au CAP (y compris celles par apprentissage) sont celles dans lesquelles le taux de décrochage est le plus élevé.

Il est également à noter que, sur le secteur de Villefranche-de-Rouergue, 30% des décrocheurs n'étaient pas scolarisés dans le département l'année précédente.

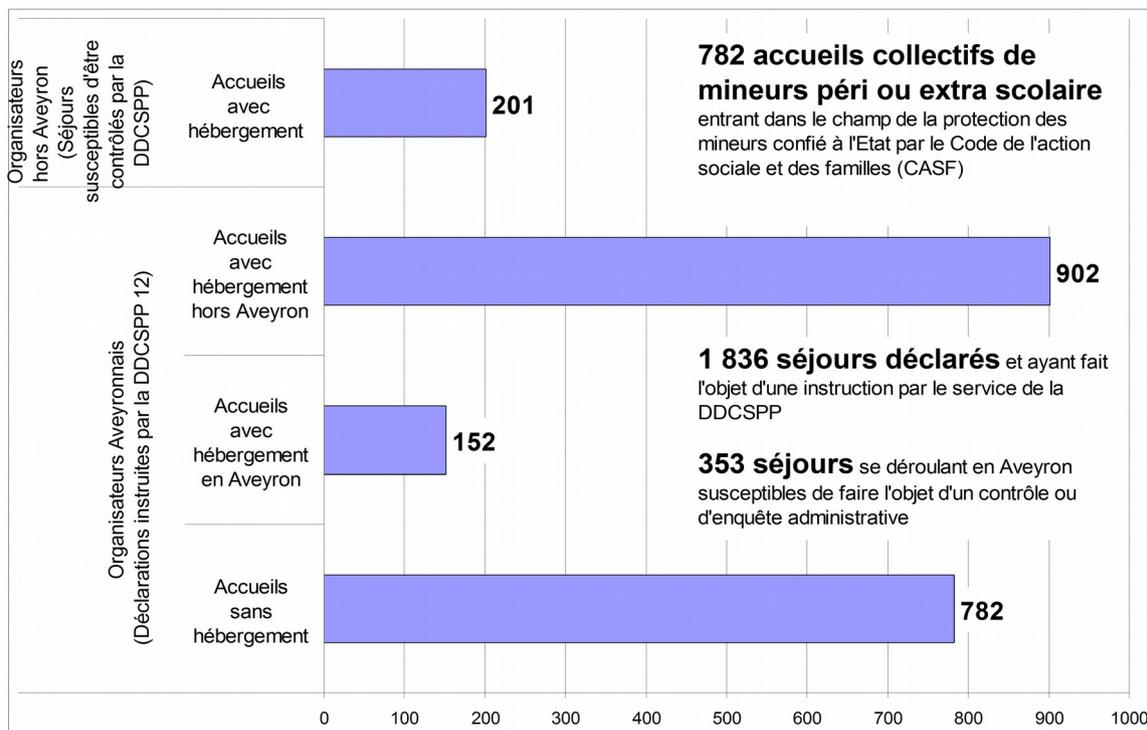
Il importe de souligner que les garçons issus des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) défavorisées représentent le public scolaire le plus fragile : ils obtiennent les plus faibles résultats scolaires, sont les plus exposés à l'échec au diplôme national du brevet et au baccalauréat professionnel, sont majoritaires parmi les décrocheurs, et atteignent des niveaux de qualification moins élevés que les autres élèves. Les filles de PCS défavorisées ne rencontrent pas les mêmes difficultés.

L'accueil des mineurs

L'Aveyron est un département attractif qui accueille et organise un nombre important de séjours de vacances. 187 organisateurs aveyronnais ont proposé 782 accueils sans hébergement (baisse en septembre avec le retour à la semaine scolaire de 4 jours) et 1 054 accueils avec hébergement parmi lesquels 152 séjours se déroulent in situ. Il faut y ajouter 201 séjours avec hébergement organisés par des structures extérieures au département.

428 locaux sans hébergement déclarés ont fonctionné.

Répartition des Accueils Collectifs de Mineurs ayant fait l'objet d'une instruction par le service Jeunesse, Sport et Vie Associative en 2018



La promotion des activités physiques et sportives

En 2018, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a recentré ses priorités de financement d'actions autour de 4 objectifs :

- Soutenir la professionnalisation du mouvement sportif
- Corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique
- Promouvoir le sport santé sous toutes ses formes
- Renforcer la lutte contre les discriminations, la violence et le harcèlement dans le sport.

La commission territoriale de la Région Occitanie a décidé d'attribuer une enveloppe de 434 961 euros pour le département de l'Aveyron. Il faut rajouter à cette enveloppe le financement d'un emploi pour le groupement d'employeur Handball dont une grande partie des actions se fera en Aveyron, soit 8 625 euros et 10 297 euros pour le plan « J'apprends A Nager » directement attribués à la Ligue Occitanie de Natation qui conventionne avec les Clubs et collectivités locales aveyronnaises. Le 9 avril 2018 les partenaires ont été réunis par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aveyron avec la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Cette réunion a permis d'identifier 35 modules à réaliser pour l'année 2018.

Ce sont donc en **fait 453 883 euros** qui ont été alloués au mouvement sportif aveyronnais pour le financement de **155 actions**, soit 4,5 % de la part Occitanie.

En ce qui concerne l'emploi, ce sont 22 emplois qui sont soutenus par le CNDS sur le département de l'Aveyron.

En Aveyron, il y a 77 418 licenciés et 1 234 clubs.

❖ Éducation populaire et soutien à la vie associative

Le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) a soutenu en 2018 en Aveyron :

- 16 associations pour la formation des bénévoles (hors champs sportif) à hauteur de 27 000 euros (FDVA 1),
- 85 associations pour leur fonctionnement et leurs projets innovants, pour un montant global de 165 741 euros (FDVA 2).

Il a permis de soutenir des projets associatifs de toute nature et pour tous les secteurs.



Le service civique

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme ; seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Suite aux actions menées en 2018 visant le développement quantitatif du dispositif, de nouvelles structures ont sollicité un agrément local auprès de la DDCSPP de l'Aveyron. Toutefois celles-ci sont confrontées aux difficultés de recrutement constatées dans les territoires ruraux. Il s'agit maintenant de rendre plus attractives ces missions et amplifier l'information auprès des jeunes.

En 2018, 122 agréments locaux sont attribués pour l'accueil de jeunes en engagement Service Civique, hors agréments nationaux (Ligue de l'Enseignement, MJC...). Ainsi 217 jeunes volontaires ont pu effectuer une mission en 2018 en Aveyron (+ 22 %) dont 83 au titre des agréments locaux. La durée moyenne des missions est de 8 mois. Le potentiel d'agrément local pour l'Aveyron était de 141 contrats.

Aujourd'hui, en Aveyron, il y a suffisamment de missions et toutes ne sont pas pourvues en jeunes, ce qui pose la question de la mobilisation de ces jeunes et de leur connaissance du Service Civique. Un effort important a été porté en 2018 sur la communication en direction de ce public, de leurs parents et de la communauté éducative.

E L'intégration sociale et la lutte contre les exclusions

Les Mineurs Non Accompagnés (MNA)

L'augmentation de l'arrivée de mineurs non accompagnés s'est confirmée en 2018 avec 860 jeunes accueillis (272 en 2017). Le nombre a généré un traitement relevant de la gestion de crise tant pour faire face à l'urgence de la mise à l'abri que pour accompagner les structures et établissements sociaux qui reçoivent et accompagnent ce public.

Depuis le 1^{er} août, le Conseil Départemental de l'Aveyron effectue les mises à l'abri de tous les MNA : 109 places dédiées fin 2018.

Enfin, le protocole départemental de coordination pour la prise en charge et l'accompagnement des mineurs non accompagnés du département de l'Aveyron a été finalisé et signé par le Préfet, le procureur de la République, le président du Conseil Départemental et le DASEN. Ce protocole aborde les modalités d'arrivées des MNA mais également leur prise en charge à leur majorité.

L'hébergement des demandeurs d'asile en Aveyron

Il se répartit en :

- centre provisoire d'hébergement (CPH) pour les réfugiés : 20 places (182 500 €) ;
- centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) : 114 places à Rodez et 60 places à Saint-Affrique soit 941 851 € (= 811 395 € + 130 456 €) ;
- hébergement d'urgence des demandeurs d'asile – crédits hôteliers : 12 360 €.

Le projet d'un CADA de 60 places à Saint-Affrique a été autorisé en 2018 ; les places ont été ouvertes au long du second semestre 2018.

Le dispositif Accueil Hébergement Insertion (A.H.I)

Mises en œuvre, sur l'ensemble du territoire, des mesures d'accompagnement par l'hébergement et l'insertion des personnes défavorisées sont réalisées au travers de :

- 77 places de Centre Hébergement et Réinsertion Sociale (Répartition des 77 places : 47 places d'insertion et 30 places d'Hébergement d'Urgence).
- 52 places de Maison relais.
- 14 places de Résidence accueil avec une ouverture en novembre 2018 à Rodez par l'UDAF. À terme la résidence accueil proposera 20 places d'hébergement.
- 63 logements financés en Aide au Logement Temporaire.
- 12 places d'Hébergement d'Urgence pérennisées dont 4 nouvelles places créées en 2018.

Le dispositif de veille saisonnière est mis en place et animé par la DDCSPP du 1^{er} novembre au 31 mars ainsi qu'en période de canicule. Le comité départemental restreint de veille sociale s'est tenu en novembre 2018 .

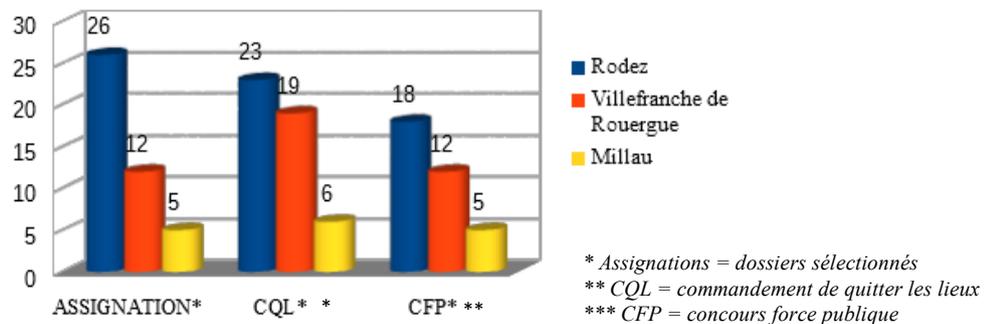
Les instances locales de prévention des expulsions

De janvier à décembre 2018,

17 commissions ont eu lieu dont :

- 7 sur l'arrondissement de Rodez,
- 5 sur l'arrondissement de Millau,
- 5 sur l'arrondissement de Villefranche-de-Rouergue.

**État des dossiers de procédure
d'expulsions en 2018**



L'accompagnement des élèves handicapés

A la rentrée 2018, dans le public et le privé, **24 Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) écoles**, **17 ULIS collèges** et **4 ULIS de lycée professionnel** ont permis d'accueillir **472 élèves en situation de handicap**. Au-delà du nombre d'élèves scolarisés et accompagnés par les dispositifs ULIS, 996 élèves bénéficient en classe ordinaire d'un accompagnement par un auxiliaire de vie scolaire individuel ou mutualisé.

L'Éducation nationale en Aveyron a engagé **7 426 997 € en 2018** pour la scolarisation et l'accompagnement des 2 012 élèves en situation de handicap (soit 3 691 € en moyenne par élève pour l'année 2018).

L'extension du dispositif d'accueil des élèves allophones – Rentrée 2018/2019

- 6 collèges publics sur 21 possèdent une UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivant), pour une capacité d'accueil de 90 élèves de moins de 16 ans
- 3 lycées publics sur 7 offrent une UPE2A, pour une capacité d'accueil de 60 élèves de plus de 16 ans.

Des élèves allophones sont aussi accueillis dans d'autres collèges et lycées de l'Aveyron hors structure UPE2A.

De janvier à décembre 2018, **118 élèves EANA** ont été affectés dans les 9 UPE2A et **24** ont été pris en charge dans leur établissement de scolarisation hors structure UPE2A.

Une augmentation des arrivées de mineurs isolés de plus de 16 ans a été constatée dans le Sud Aveyron. La question de l'ouverture d'une structure d'accueil supplémentaire se pose car le dispositif actuel atteint sa limite.

❖ **Rentrée scolaire 2018** : création de **4 ULIS** en collège public

↳ affectation de **4 professeurs** et **4 demi-postes** d'Accompagnants des Élèves en situation de Handicap (AESH)

F L'aménagement du territoire

Dotations et aides de l'Etat en 2018

MISSIONS	SUBVENTIONS / INTERVENTIONS ETAT	FONDS EUROPÉENS
Agriculture et Forêt	156 867 377,00 €	357 699 259,00 €
Logement et Ville	19 535 169,00 €	
Solidarité insertion et égalité des chances	4 458 836,00 €	
Éducation	7 073 384,00 €	
Santé et sécurité sanitaire	1 019 966,00 €	
Routes - Transport et sécurité routière	22 753 630,00 €	
Environnement et Prévention des risques naturels	50 066 553,00 €	41 555,00 €
Prévention de la délinquance (FIPD, MILDECA, DILCRA)	233 731,00 €	
Emploi - Formation	6 224 784,00 €	
Sport - Vie associative	886 344,00 €	
Culture et Patrimoine	3 838 122,00 €	
Immigration et asile - Intégration et accès à la nationalité française	1 500 564,00 €	
Dotations globales de fonctionnement - dotations de compensation et dotations de péréquation	260 023 756,00 €	
Crédits d'intervention	18 434 891,00 €	
TOTAL	552 917 107,00 €	357 740 814,00 €
TOTAL GENERAL	910 657 921,00 €	

La Politique Agricole Commune (PAC)

En 2018, pour la première fois depuis 2015, les aides ont été payées sans retard. Le dispositif d'ATR (Apport de Trésorerie Remboursable) mis en place depuis 2015 n'a plus été reconduit. Seules les aides pour l'agriculture biologique et les mesures agri-environnementales connaissent encore un retard mais qui se réduit progressivement. Une partie importante de ces aides pour les campagnes 2016 et 2017 a été payée en 2018 grâce à la mobilisation des services de l'Etat.

La mise en œuvre de la réforme de la PAC en 2015 a entraîné une augmentation des aides dans le département. Le montant payé depuis 2015 varie entre 250 et 265 millions d'euros par campagne (contre 221 millions d'euros en 2014). Cette augmentation provient de la revalorisation de l'indemnité compensatrice aux handicaps naturels (ICHN) mais également de l'aide découplée. Cela confirme ainsi l'effort consacré à l'élevage avec la nouvelle PAC.

Les aides à l'installation des jeunes agriculteurs (Dotation aux jeunes agriculteurs – DJA)

En 2018, 151 jeunes exploitants se sont installés avec la DJA. Ce nombre est en nette augmentation par rapport à 2017. Grâce à la révision des critères de modulation et des montants associés, le montant total engagé au titre de la DJA dans le département a fortement progressé : 4,7 millions d'euros en 2017 et 6,3 millions d'euros en 2018.

La part des femmes s'installant dans l'Aveyron est de 26 %, niveau très proche de celui de la région. L'Aveyron se démarque par contre par une part plus importante des installations en forme sociétaire : plus des ¾ des jeunes s'étant installés en 2018 l'ont fait au sein d'une société alors qu'ils ne sont que 58 % à le faire en Occitanie.

Ces chiffres illustrent une forte dynamique de l'installation dans l'Aveyron.

Le Parc Naturel Régional de l'Aubrac

Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, a signé, le 23 mai 2018, le décret créant le parc de l'Aubrac, 53ème Parc naturel régional (PNR) situé aux confins des départements de l'Aveyron, du Cantal et de la Lozère. Le massif de l'Aubrac est un « pays de hautes terres ». Ses vastes plateaux de prairies abritent une culture agropastorale séculaire intimement liée à son environnement naturel. Ce classement vient compléter le réseau des territoires d'exception du Massif central.



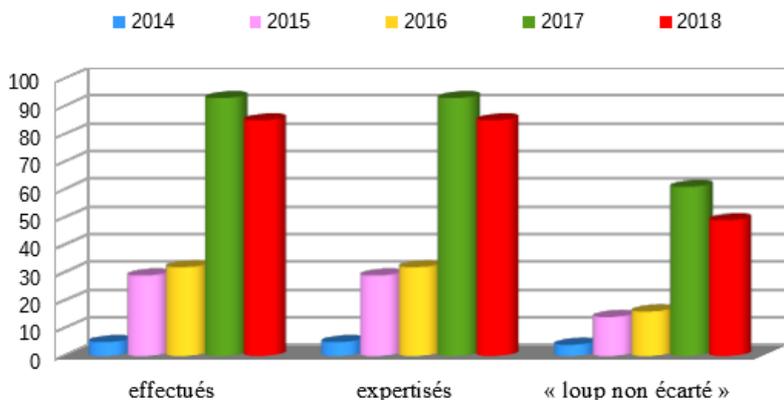


Le Loup : « une année 2018 dans la continuité de 2017 »

Confronté à la problématique des attaques de troupeaux domestiques par des loups depuis 2014, l'année 2018 confirme l'importance des attaques et des victimes impliquant la responsabilité du loup dans le département. Les victimes sont en grande majorité des brebis, mais des veaux ou d'autres espèces à forte valeur économique comme certains camélidés peuvent également être concernés (voir données d'évolution inter-annuelles ci-après).

Evolution inter-annuelles des constats d'attaques en Aveyron

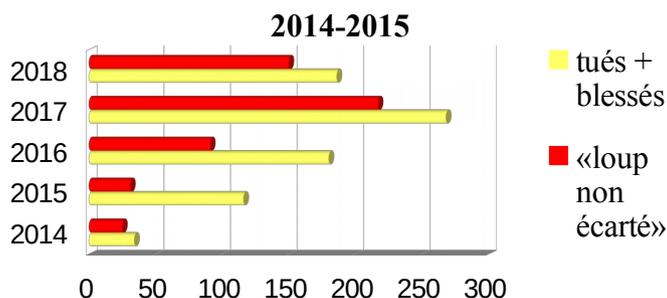
(situation au 31/12/2018)



L'année 2018 aura été marquée par la publication le 19 février 2018 du nouveau plan national d'actions 2018-2023 sur le Loup et les activités d'élevage. Il intègre des mesures pour mieux connaître l'espèce, protéger les troupeaux face aux attaques des loups, protéger l'espèce, aider les éleveurs à se défendre en cas d'attaque, soutenir l'élevage et le pastoralisme dans les zones de présence du loup.

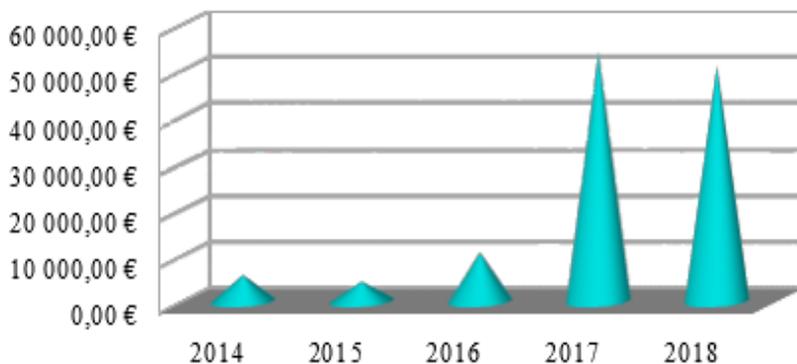
L'Aveyron est particulièrement concerné par certaines mesures de ce nouveau plan d'actions notamment au travers des notions de front de colonisation et de zones difficilement protégeables. Sur ces sujets, le département de l'Aveyron a fait remonter des propositions au préfet de la région Auvergne Rhône-Alpes, désigné depuis le 12 septembre 2018 comme préfet coordonnateur du plan national d'actions sur le loup.

Nombre de victimes du loup dans l'Aveyron



Dans le cadre du protocole de suivi de l'espèce, piloté par l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), la présence avérée est évaluée à 2 individus, ce qui n'exclut pas la présence d'autres individus ni des déplacements entre départements limitrophes de la Lozère et de l'Hérault notamment. A l'issue de la dernière campagne du suivi hivernal 2017/2018, 2 zones de présence permanente (Aubrac et Larzac) sont recensées dans le département mais sans identification de présence de meute (aucune meute recensée dans la région Occitanie).

Montants des indemnités suite aux attaques de loup 2014-2018



L'instruction du droit des sols transféré aux collectivités

2018, s'inscrit dans la dynamique lancée en 2017 avec la sensibilisation des communes dotées d'un document d'urbanisme à reprendre l'instruction des actes d'urbanisme. Au 1^{er} janvier 2018, le département comptait 136 communes autonomes, respectant le cadre réglementaire des lois ALUR (loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) et NOTRe (Nouvelle Organisation de Notre Territoire - communes appartenant à des établissements publics de coopération intercommunale - fiscalité propre (EPCI-FP) > 10 000 habitants). Grâce à un travail de sensibilisation renforcé, le nombre de communes autonomes est de **211** au 31 décembre 2018. Toutes les communes couvertes par un document d'urbanisme ont confié leur instruction à l'un des sept centres instructeurs du département.

La Direction Départementale des Territoires assure désormais l'instruction pour le compte de 74 communes (Règlement National d'urbanisme), soit environ 15% des actes, ce qui lui permet de se positionner de plus en plus comme animateur du domaine, afin d'homogénéiser les pratiques au niveau du département.

L'aménagement des collectivités

❖ Schéma de Cohérence Territoriale et Planification de l'Urbanisme Intercommunale (SCoT et PLUi)

Le département comprend quatre territoires de SCoT, dont celui du Figeacois qui concerne six communes aveyronnaises. En 2018, la DDT a accompagné de façon rapprochée, l'élaboration du SCoT du Centre-Ouest-Aveyron (123 communes et 153 000 habitants) et notamment la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Cette démarche collective, sur un territoire important du département lui offrira à terme une visibilité au niveau régional.

La DDT a également accompagné les projets sur le territoire du Lévézou, à travers le nouveau SCoT, prescrit en juin 2018 et les PLU émergents, portés par les deux communautés de communes. En 2017, neuf PLUi étaient en cours d'élaboration ou de révision. L'année 2018 a été marquée par la prescription de quatre nouveaux PLUi (Réquistanais, Lévézou-Pareloup, Grand-Figeac et Monts Rance et Rougiers).

❖ Action Cœur de Ville (ACV)

En 2018, trois territoires ont été lauréats de la démarche Action Cœur de Ville : Millau, Rodez et Villefranche-de-Rouergue. Les résultats obtenus en 2018 en termes de réhabilitation des résidences principales du parc privé, sur l'ensemble du département, sont largement satisfaisants. Les 7,2 M€ de subventions distribuées permettront la réhabilitation de près de 800 logements dans les domaines des économies d'énergie, du maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées et de la lutte contre l'habitat indigne. Ces aides contribuent à la qualité de vie des ménages aveyronnais les plus modestes et génère une activité économique au profit de l'artisanat local.

La RN 88

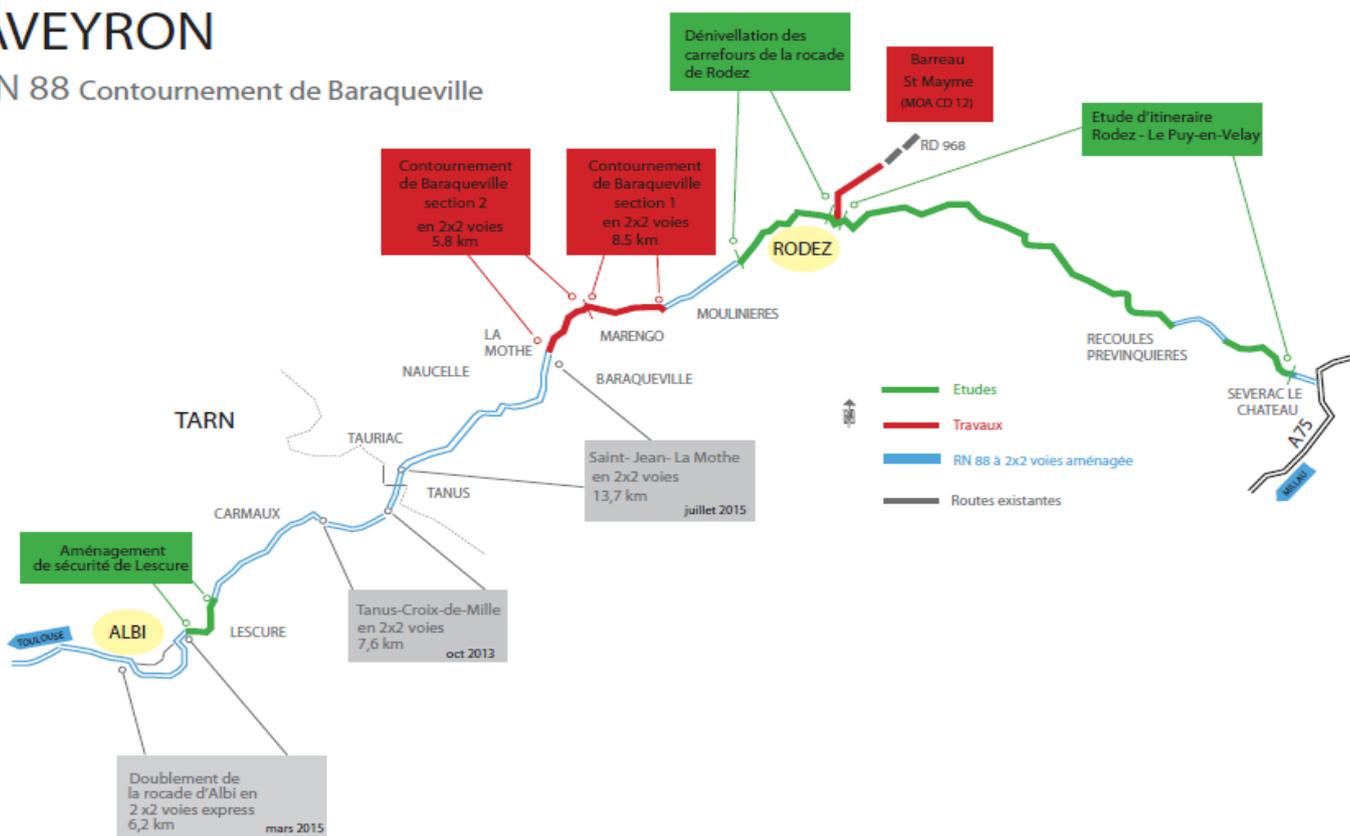
L'aménagement en cours entre les giratoires de La Mothe (côté Albi) et des Molinières (côté Rodez), sur une longueur de 14,3 km, permettra de dévier Baraqueville et d'achever l'aménagement à 2x2 voies de la RN 88 entre Albi et Rodez. Cette déviation est composée de deux sections.

La mise en service comprise entre l'échangeur de Marengo (Baraqueville, route de Villefranche-de-Rouergue - RD911) et l'échangeur des Molinières (côté Est Rodez) est ainsi prévue à l'automne 2019.

Les travaux de la section de La Mothe (côté ouest- Albi) à l'échangeur de Marengo (Baraqueville) ont quant à eux débuté en mai 2017. L'année 2018 a été consacrée à la réalisation des ouvrages d'art et aux rétablissements routiers.

AVEYRON

RN 88 Contournement de Baraqueville



Le projet de dénivellation des giratoires de Rodez

Le projet de dénivellation des trois giratoires de la rocade de Rodez, inscrit au Contrat Plan État-Région (CPER), porte sur des études, des acquisitions foncières et des premiers travaux.

Les études préalables sont financées à **100% par l'Etat** jusqu'à la déclaration d'utilité publique. Elles ont fait l'objet d'un marché démarré en novembre 2015 qui permettra de réaliser les études jusqu'à un stade de conception détaillée (avant-projet).

Une concertation publique a été conduite du 23 novembre 2017 au 5 janvier 2018. Elle a été bien suivie et n'a pas remis en cause les scénarios préférentiels proposés. Ses conclusions ont été validées par arrêté préfectoral le 21 août 2018.

L'élaboration des dossiers support de l'enquête publique est en cours, dans l'objectif de les soumettre à une concertation inter-services (CIS) au milieu de l'année 2019.

Nouveau schéma territorial d'évolution d'organisation scolaire dans le premier degré 2018-2020

Un nouveau protocole a fait l'objet d'une signature officielle le 31 mai 2018. Il prolonge celui qui avait été signé en janvier 2016 et avait permis de réduire significativement les retraits d'emploi tout en encourageant la création de RPI afin de maintenir un réseau scolaire de qualité en milieu rural.

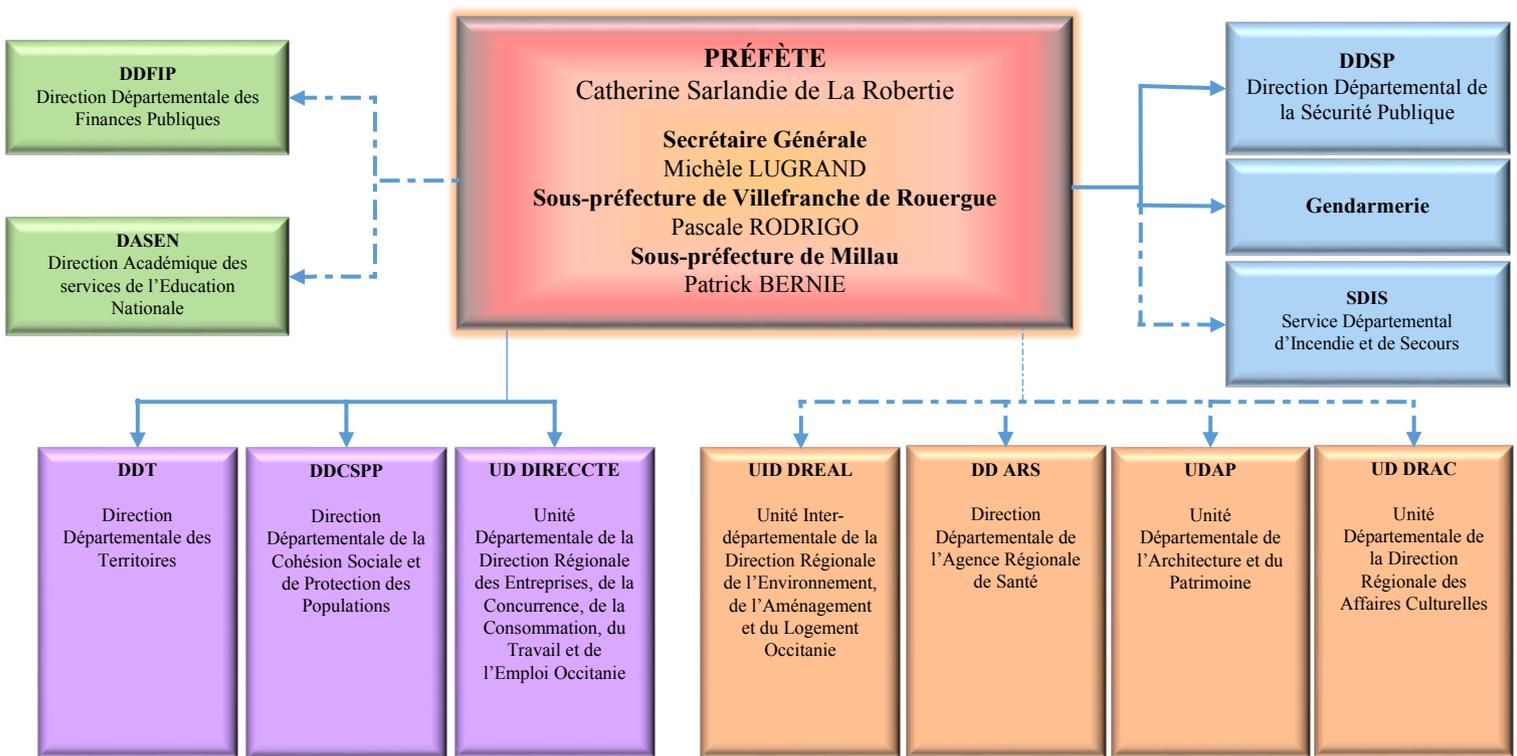
En effet, malgré une diminution importante des effectifs d'élèves des écoles publiques de l'Aveyron (- 1 303 élèves cumulés entre les constats de rentrée scolaire 2014 et 2018), les retraits d'emploi se sont limités à 6 à la rentrée 2016, 10 à la rentrée 2018, tout en améliorant le taux d'encadrement global (le P/E – nombre de postes d'enseignement pour 100 élèves, a progressé à chaque rentrée : 5,69 à la rentrée 2015 ; 5,76 à la rentrée 2016 ; 5,84 à la rentrée 2017 ; 5,90 à la rentrée 2018).

Le nouveau protocole qui porte sur les rentrées 2018, 2019 et 2020 a déjà permis d'accompagner la création d'un nouveau RPI (regroupement pédagogique intercommunal) sur deux sites à la rentrée scolaire 2018, entre les communes de Naucelle (5 classes) et Tauriac de Naucelle (1 classe). L'organisation pédagogique prévoit que les élèves de CM2 sont tous regroupés à l'école de Naucelle.

Il est à noter que la démarche initiée par le SDAASP (schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public) sous le double pilotage de madame la préfète et de monsieur le président du conseil départemental de l'Aveyron, par les échanges organisés dans les territoires, a contribué à conforter la réflexion sur la nécessaire mutualisation des ressources et la pertinence d'un travail collectif entre les élus.

La signature de ce nouveau protocole permet en outre pour la rentrée 2019, alors que les effectifs des écoles publiques continuent à diminuer (prévision de – 399 élèves, qui s'agrègent aux – 1 303 élèves des années précédentes, soit -1 702 élèves sur 6 années), de protéger le département rural qu'est l'Aveyron par une limitation du retrait d'emplois d'enseignement à 6, réduit à 5 au titre de la ruralité.

ORGANISATION DEPARTEMENTALE DES SERVICES DE L'ETAT EN AVEYRON



Lien hiérarchique ———

Lien fonctionnel - - - - -



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE L'AVEYRON



Madame Catherine SARLANDIE DE LA ROBERTIE
Préfète de l'Aveyron



Madame Michèle LUGRAND
Secrétaire générale de la Préfecture de l'Aveyron



Monsieur Patrick BERNIÉ
Sous-préfet de Millau



Madame Pascale RODRIGO
Sous-préfète de Villefranche-de-Rouergue



Préfète de l'Aveyron



@Prefet12



#Prefet12



Préfecture de l'Aveyron

Place Charles de Gaulle, BP 715, 12007 RODEZ CEDEX
Accueil du public : centre administratif Foch – Accès place Foch

Téléphone : 05 65 75 71 71

Courriel : prefecture@aveyron.gouv.fr

Site internet : <http://www.aveyron.gouv.fr>